



Lettre d'information n°22 - juin 2025

A la UNE

Retour sur SantExpo 2025



Lors de l'édition **2025** du salon SantExpo qui s'est tenue du **20 au 22 mai 2025**, porte de Versailles, le CNG a eu le plaisir d'accueillir de nombreux professionnels sur son stand et de répondre à leurs questions.

Parmi les temps forts de ces trois journées :

Marie-Noëlle Gerain Breuzard, directrice générale du CNG, a participé à une table ronde organisée sur le stand de la Conférence des directeurs généraux (CDG) de CHU, intitulée : « **La protection fonctionnelle des dirigeants hospitaliers : une inquiétude justifiée ?** » aux côtés de **Vincent PrévotEAU** (président de l'ADH), **Frédéric Boiron** (DG du CHU de Lille), et animée par **Philippe El Saïr** (DG du CHU de Nantes, président de la Conférence des directeurs généraux de CHU), après l'intervention de **Christian BABUSIAUX**, président du Cercle de la réforme de l'Etat sur le même sujet.

Elle a rappelé le rôle essentiel du CNG en matière d'information, de conseil et de discipline et l'importance de la protection fonctionnelle pour ne pas pénaliser la dynamique du management des dirigeants hospitaliers exposés, tant en matière de responsabilité administrative, financière que pénale.

Elle a insisté sur l'importance de développer une cartographie des risques (risques par exemple liés au processus de recrutement, aux rémunérations irrégulières, aux marchés publics, au recours à des prestataires privés, activités accessoires, etc.), de renforcer les dispositifs de contrôle et d'alerte internes, et d'étendre ces bonnes pratiques à l'échelle des GHT.

Elle a évoqué les différentes actions menées par le CNG pour sensibiliser et former les dirigeants, notamment à travers les webinaires « Les RDV du management » que le CNG organise depuis **début 2024**, (le dernier webinar, réalisé en partenariat avec l'agence française anticorruption, intitulé « *la démarche de maîtrise des risques d'atteinte à la probité dans les établissements de santé et médico-sociaux* » est disponible **en replay**), elle a également mentionné les partenariats déployés, par exemple avec l'EHESP sur les formations. Mais elle a aussi rappelé les limites de l'action du CNG en matière d'accompagnement juridique, du fait de sa mission disciplinaire et a souligné que certains manquements peuvent simultanément donner lieu à des procédures judiciaires, financières et disciplinaires.

Séverine Masson, cheffe du Département de Gestion des Praticiens Hospitaliers, est intervenue pour restituer les résultats d'une enquête lancée par le CNG : « **Entretien annuel professionnel des praticiens hospitaliers : 3 ans après le décret, où en sont les hôpitaux ?** », les résultats de l'enquête réalisée seront présentés lors du RDV du Management du **25 juin 2025**.

Cédric Coutron, adjoint à la cheffe du Département de Gestion des Directeurs, en charge du développement RH et référent égalité femmes-hommes, est intervenu à l'Agora – Village des métiers, sur le thème : « **Égalité femmes-hommes : état des lieux et leviers d'action** ».

Cette intervention a permis de présenter les chiffres issus de deux enquêtes menées par le CNG en **2024** : l'une sur l'accès aux responsabilités des directrices et directeurs, l'autre sur la féminisation des responsabilités managériales médicales.

Le CNG agit au quotidien pour encourager les candidatures féminines aux emplois supérieurs et accompagner les professionnels tout au long de leur carrière.

Salon #ChoisirLeServicePublic : nous y étions



La troisième édition du salon Choisir le service public a eu lieu le mardi 27 mai 2025. Le stand du CNG, qui a mobilisé le secrétariat général, a été au cœur d'une journée riche en échanges et en découvertes, marquée par la rencontre de nombreux talents potentiels intéressés par une carrière au sein de ses équipes.

L'actualité CNG des directeurs

Mentorat national Directeurs au CNG : clôture très positive du premier programme et lancement d'une nouvelle promotion prometteuse



Le Centre national de gestion (CNG) vient de clôturer avec succès sa toute première session de mentorat (**2024-2025**) à destination des directeurs de la fonction publique hospitalière. Animé par les coachs du CNG, ce programme d'accompagnement a rencontré un haut niveau de satisfaction parmi les participants, tant du côté des mentorés que de celui des mentors.

100% des répondants estiment le dispositif utile ou très utile et le recommandent. Durant un an, les **30** binômes (des trois corps de direction), volontaires pour s'engager dans la démarche, de la première promotion ont évolué dans un cadre structuré. Trois grands temps collectifs ont rythmé le programme : journée de lancement en **avril 2024**, point d'étape à mi-parcours, et session de clôture en **mars 2025**. En moyenne **7 à 8** séances de mentorat ont été réalisées par chacun des binômes au cours de la période.

[Lire la suite](#)

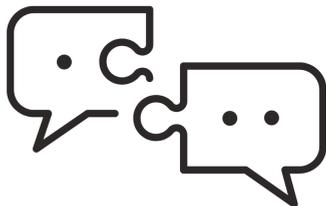
Élections professionnelles – Décembre 2026



Dans le cadre de la préparation des élections professionnelles qui se tiendront du **6 au 12 décembre 2026**, une campagne de mise à jour des coordonnées sera prochainement lancée.

Les directeurs d'hôpital titulaires et les directeurs contractuels (via leurs chefs d'établissement), seront invités, à vérifier et actualiser leurs informations personnelles dans l'outil **SAGA**.

Le CNG vous informe : retour sur les instances de dialogue social



Le Comité consultatif national de la fonction publique hospitalière (CCN-FPH) joue un rôle essentiel dans le dialogue social et l'évolution des politiques relatives aux personnels de direction de la fonction publique hospitalière.

Ses missions consistent notamment à examiner les grandes orientations en matière de gestion des ressources humaines, à suivre les réformes statutaires, et à contribuer à l'amélioration des conditions de travail et des parcours professionnels des directeurs.

À ce titre, plusieurs sujets ont récemment été examinés lors des séances plénières et formations spécialisées du comité.

Ordre du jour du Comité consultatif national de la fonction publique

directeurs exerçant en Outre-mer et ayant un projet de mobilité, ainsi, notamment, qu'aux directrices et directeurs adjoint/es ayant le projet de devenir chef d'établissement.

Si vous souhaitez un entretien de conseil en accompagnement et évolution professionnelle, vous pouvez nous contacter, en précisant l'objet de votre demande, à l'adresse suivante : cng-devrh-directeurs@sante.gouv.fr

Retour sur l'évolution des épreuves des trois concours de directeurs et du concours d'AAH



Une réforme des épreuves des concours de directeurs et du concours d'attaché d'administration hospitalière est mise en œuvre pour la session **2025**. La structure des épreuves pour l'ensemble de ces quatre recrutements a profondément évolué. Il est apparu nécessaire d'en informer les futurs candidats afin qu'ils se préparent au mieux à ces nouvelles épreuves.

Tel était l'objet de chacun des quatre webinaires organisés par le CNG sur ce sujet. Chaque webinaire a été organisé ainsi : une présentation dynamique de chaque groupe d'épreuves : épreuve écrite d'admissibilité et épreuve orale d'admission.

Les présidentes et présidents du jury ont ensuite pu développer les attendus des jurys de chacun de ces recrutements pour chaque épreuve. Le bureau des concours nationaux a enfin précisé les modalités pratiques de ces épreuves, avant que ne s'ouvre un temps d'échange direct avec les présidentes et présidents du jury et les membres du jury qui étaient présents, pour répondre aux multiples interrogations soulevées par ces nouveaux schémas d'épreuves.

Un diaporama pour chaque concours et l'enregistrement de ces webinaires sont accessibles sur le site web du CNG rubrique « [webinaires](#) » pour l'ensemble des candidats qui n'auraient pas pu assister à ces cycles d'échange.

L'actualité CNG des praticiens hospitaliers

Résultats du concours national de praticien des établissements publics de santé (CNPH) - Session 2024 - épreuves 2025



La réforme du statut des praticiens des établissements publics de santé est intervenue en application de la Loi n° 2019-774 du **24 juillet 2019** relative à l'organisation et à la transformation du système de santé. Cette réforme est désormais intégrée aux articles R 6152-1 à R.6152-301 dans le code de la santé publique.

La volonté portée par cette réforme est de simplifier les épreuves du concours en les rendant moins académiques dans un calendrier resserré qui permet aux lauréates et lauréats de participer au tour de recrutement des praticiens hospitaliers ouvert au printemps. En outre, ce recrutement est dorénavant ouvert aux « docteurs juniors ».

Le format des épreuves est structuré autour d'un dossier de parcours et projet professionnel valant épreuve écrite, rédigé par chaque candidat, et d'une épreuve orale consistant en une présentation de **10 mn**, puis un entretien de **20 mn** qui doit permettre au jury d'apprécier la motivation du candidat et connaître son projet professionnel, d'évaluer sa connaissance de l'environnement hospitalier et d'évaluer son aptitude à travailler en équipe.

Depuis la session **2021** (première session de mise en œuvre de la réforme) le bureau des concours nationaux a constaté un accroissement notable du nombre de candidats inscrits et présents (hausse de + **140%** en moyenne de candidats par rapport aux sessions antérieures à **2021**). Ainsi ce sont en moyenne **5300** candidats qui se sont inscrits à ces épreuves à la session **2025**. Le taux de participation s'élève en moyenne à **90%** et le taux de réussite atteint en moyenne **91,6%** avec un pic atteint lors de la session **2024** qui compte **92.19%** de lauréats.

Résultats du CNPH

Tour de recrutement - Printemps 2025



Publication des postes de PH pour le **premier tour de recrutement de 2025**.

La première particularité est que pour la première fois, tous les postes ont été recensés et publiés sur l'outil **Logimedh** grâce au travail conséquent des ARS et des équipes hospitalières.

La seconde particularité est que le CNG s'engage cette année à adresser les arrêtés de nomination au plus tard à la date de nomination, le **1^{er} juillet**, dès lors que nous avons un dossier complet au moins 10 jours au préalable.

Enfin, la troisième particularité, et qui est une excellente surprise, est le nombre de candidatures. En effet, l'année dernière, pour **10 000** postes ouverts, **1900** candidatures avaient été réceptionnées alors que cette année, pour le même nombre de postes offerts, **3000** candidatures ont été déposées, soit **1000** de plus. Cette progression historique, montre peut-être un retournement de tendance et les résultats de l'attractivité suite au Ségur de la santé d'une part et suite aux mesures prises par les EPS.

Actualités managériales

Les rendez-vous du management



Depuis leur lancement en **janvier 2024**, vous avez déjà pu assister à **8** webinaires dans le cadre de la première saison des rendez-vous du management. Ils sont consultables sur **le site du CNG rubrique "Les RDV du management."**

La saison **2** a débuté le **22 janvier** dernier avec un épisode sur « La médiation nationale et ses nouvelles missions ».

avec l'intervention de **Danielle TOUPILLIER**, Médiatrice nationale, suivi le **12 février** de « *La formation du médecin-manager* », avec **Anne LE GAGNE**, médecin et professeure à l'EHESP.

Le 16 avril, un nouvel épisode était consacré au lean management à l'hôpital, avec le **Dr Patrick De Coster**, directeur d'hôpital en Belgique.

Le dernier épisode, diffusé **le 14 mai**, portait sur la démarche de maîtrise des risques d'atteinte à la probité dans les établissements de santé et médico-sociaux, avec **Virginie TOULEMONDE**, directrice d'hôpital et chargée du secteur santé et médico-social au sein de l'Agence Française Anticorruption.

Le prochain épisode se tiendra **le 25 juin 2025** en présence de **Séverine MASSON**, cheffe du Département de Gestion des Praticiens Hospitaliers. Elle interviendra sur le thème : « *Entretien annuel professionnel des praticiens hospitaliers : 3 ans après le décret, où en sont les hôpitaux ?* »

Les rendez-vous de la mobilité



Le CNG a lancé un nouveau format de webinar appelé « Rendez-vous de la mobilité » pour présenter aux directeurs et, selon les secteurs, aux praticiens hospitaliers, les opportunités de mobilités vers les autres versants de la fonction publique. Des administrations viennent présenter leur organisation, les types de fonctions pouvant être ouvertes à une mobilité inter-versants, les profils attendus, les modalités de recrutement, les éléments de rémunération, etc.

Un premier rendez-vous de la mobilité s'est tenu le **1^{er} avril 2025** avec une intervention de **Marc Estournet**, délégué à l'encadrement supérieur des ministères économiques et financiers. **Un second webinar** s'est déroulé le **13 mai** avec une présentation sur les mobilités au sein des ministères sociaux avec **Corinne Michel**, déléguée à l'encadrement supérieur et dirigeant des ministères sociaux, de **Cédric Puydebois**, adjoint au chef de l'IGAS, de **Vincent Haller**, Chef de la mission «Accompagnement et conseil en évolution professionnelle» pour les ministères sociaux et de son adjointe **Christelle Lemieux**.

Ces deux webinaires sont disponibles en **replay** sur le site internet du CNG. Si vous ne recevez pas nos invitations à suivre ces webinaires, n'hésitez pas à suivre le compte **LinkedIn du CNG** sur lequel les liens d'inscription sont relayés.

Le prochain rendez-vous se tiendra **le 24 juin 2025**, en présence de **Michaël Mathaux**, chef de mission «Recrutement et accompagnement» et **Sophie**

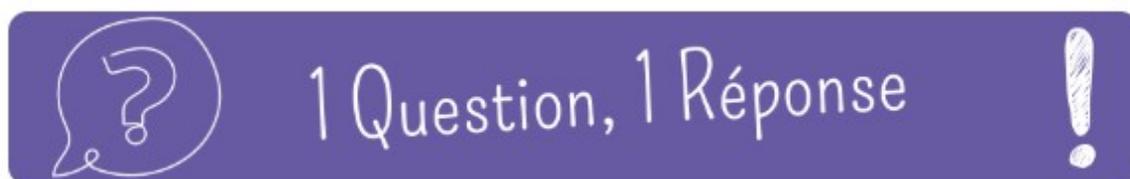
Chauveau, cheffe de la mission «Modernisation pour l'encadrement supérieur».

D'autres webinaires seront organisés dans les prochains mois, notamment une intervention du ministère de l'intérieur pour l'accès aux fonctions de sous-préfet et une présentation du Conseil d'Etat et des juridictions administratives en général.

Le CNG assure également des présentations, après des autres administrations, des métiers de direction de la fonction publique hospitalière afin d'attirer, en retour, de nouveaux profils qui viennent enrichir les équipes de direction des établissements de santé et médico-sociaux.

Le Portrait

Vidéo de **Laetitia MICAELLI-FLENDER**, Directrice Générale du CHU de Reims



Question : « *Comment puis-je obtenir de l'aide si je rencontre des difficultés lors de l'utilisation du site internet du CNG ?* »

Réponse : Si vous rencontrez des difficultés lors de l'utilisation du site, plusieurs solutions sont en place pour vous assister. Vous pouvez consulter la section FAQ, qui répond aux questions les plus courantes, ou contacter le service communication par e-mail : CNG-communication@sante.gouv.fr ou via le chat en direct sur le site. L'équipe communication est disponible pour vous guider et résoudre tout problème que vous pourriez rencontrer.

AGENDA

24/06/2025 : Commission Administrative Paritaire Nationale D3S

01/07/2025 : Comité Consultatif National DH

17/07/2025 : Instance Collégiale DH

Connaissez-vous les numéros verts d'aide et d'accompagnement psychologique à votre disposition ?

Des numéros verts sont à votre disposition en cas de besoin d'aide et d'accompagnement psychologique urgent, disponibles 24H/24 et 7J/7 par téléphone. Ces services sont gratuits, anonymes et confidentiels.

Je suis directeur : 0 805 230 439

Vous serez mis en relation avec des psychologues cliniciens diplômés et soumis au code de déontologie de la profession pour :

- vous permettre de prendre du recul,
- vous aider à mieux cerner les éléments qui déclenchent le mal-être,
- vous aider à retrouver un meilleur équilibre,
- vous informer, orienter et accompagner vers des solutions appropriées.

Je suis médecin ou interne en médecine : 0 800 288 038*

Vous serez mis en relation avec un confrère (médecin de la commission départementale d'entraide ordinaire ou médecin d'une association régionale d'entraide), avec un psychologue clinicien, ou avec un interlocuteur formé spécifiquement pour évoquer toute difficulté financière, administrative, juridique ou autre.

*Ce numéro a été créé en 2018 par le conseil national de l'Ordre des médecins.

Je suis pharmacien ou étudiant en pharmacie : 0 800 73 69 59

Ce numéro vert, mis en place par le conseil national de l'Ordre national des pharmaciens aux côtés de l'association ADOP, permet à chaque pharmacien ou étudiant en pharmacie d'entrer en contact avec l'un des confrères bénévoles de l'association, en conservant son anonymat, pour lui exposer ses difficultés.

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit sur cng.sante.fr.

Se désinscrire
@2025 CNG